



IIAM

Institut international de l'Aqueresponsabilité Municipale

20/06/2012

SOMMAIRE

À notre connaissance, il n'existe pas d'organisation municipale ayant atteint un niveau de performance optimale dans le domaine de la gestion de l'eau. La mutualisation des savoirs et des meilleures pratiques municipales devrait conduire à l'amélioration des performances en gestion de l'eau de toutes les organisations.

Pour ce faire, il est nécessaire qu'un organisme indépendant puisse évaluer les carences existant dans une ville en particulier et puisse recommander, avec justesse, les meilleurs axes de développement pour améliorer la performance et l'efficacité de cette même municipalité, en gestion de l'eau.

Des partenaires scientifiques de haut niveau spécialisés en Eau, INRS et Université Laval, veulent mettre en place, en collaboration avec la Ville de Québec, un programme international de reconnaissance des pratiques aquarresponsables dans les agglomérations urbaines. À cette fin, ils veulent mettre en place un organisme indépendant : ***l'Institut International de l'Aquarresponsabilité municipale (iiAm)***.

Aucun organisme de ce type n'existe, il existe là un « océan bleu » qui correspond à un besoin important des autorités municipales. Cet institut, situé à Québec, se justifie car on y retrouve toutes les problématiques propres à la gestion de l'eau (« eau douce », « eau salée » et « eau solide - neige et glace »; territoires urbains, ruraux et naturels; sécheresses et inondations; industries et agriculture; gel/dégel; changements climatiques). Cela concourt également à justifier la position de Québec comme pôle de convergence.

1. ORIGINALITÉ ET UNICITÉ DE LA DÉMARCHE

Plusieurs constats servent de motivation à l'action dans le domaine de l'Eau : rareté de la ressource; iniquité de sa disponibilité; mauvaises utilisations; lacunes de monitoring, pollution croissante, etc. Toutefois, il est bien humblement remarqué que le transfert des connaissances techniques et managériales est limité et que l'audit des pratiques actuelles des gestionnaires publics et privés de l'Eau n'est pas une opération systématisée.

Des partenaires scientifiques de haut niveau spécialisés en Eau veulent mettre en place, en collaboration avec la Ville de Québec, un programme international de reconnaissance des pratiques aquarresponsables dans les agglomérations urbaines.

Il est très ambitieux de viser un statut international; toutefois, cela donne aussi un caractère unique et consolidateur à cette initiative. Puisqu'aucun organisme de ce type n'existe¹, il y a là un « océan bleu » qui correspond à un besoin important des autorités municipales. En effet, comment savoir si les budgets d'investissement sont utilisés correctement et si les orientations technologiques retenues ne seront pas carrément obsolètes ou inefficaces dès leur mise en service? En faisant appel à un organisme indépendant, dépositaire d'un savoir et de références de niveau international, pouvant analyser objectivement l'état de situation et recommander le plan d'interventions le plus judicieux, sans conflit d'intérêts.

Pour bien assurer son leadership, il est primordial que l'**Institut International de l'Aquarresponsabilité municipale (iiAm)** respecte les plus hauts standards de référence. En effet, l'iiAm devra :

- *assurer l'organisation du savoir-faire dans le domaine de l'Aquarresponsabilité, de manière à ce que les résultats des développements les plus récents soient organisés dans une base de connaissances constamment mise à jour;*
- *assurer la gestion confidentielle des dossiers d'audit, de manière rigoureuse, tout en éliminant toute complaisance dans l'évaluation des performances des organisations auditées;*
- *assurer l'indépendance technologique de l'organisation en garantissant une veille technologique large et en publiant annuellement la liste des domaines technologique et managérial les moins bien supportés par les*

¹ *Il n'existe aucun équivalent intégrant toutes les facettes de la gestion de l'eau en milieu municipal. Quelques organismes publient ce qu'il est convenu d'appeler les BMP (Best Management Practices), mais jamais sous le chapiteau d'un programme international de certification.*

Dans un domaine spécifique, la distribution de l'eau potable, la contribution à la diffusion du savoir-faire par l'AWWA (American Water Works Association - <http://www.awwa.org>) est un bel exemple, pour un volet spécifique de l'eau en milieu urbain, mais sans programme de certification.

plus récents travaux de développement des divers groupes internationaux de R&D.

2. SITUATION ACTUELLE

À notre connaissance, il n'existe pas actuellement d'organisation municipale ayant atteint un niveau de performance optimale dans le domaine de la gestion de l'eau. Plusieurs sont excellentes dans un ou plusieurs volets de la gestion responsable de la ressource, mais aucune ne peut prétendre avoir atteint un niveau optimal d'efficience sur l'ensemble des aspects touchant la gestion de leur ressource en eau. Il faut se rappeler que jusqu'à 25 % du budget d'une municipalité est consacré, directement ou indirectement, à l'opération, à l'entretien et au développement de leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.

Plusieurs villes ont, de manière très professionnelle, assuré un leadership dans certains aspects spécifiques de la gestion et y ont développé une grande expertise. La mutualisation de ces savoirs et de ces expériences devrait conduire à l'amélioration des performances en gestion de l'eau de toutes les organisations. Pour ce faire, il est nécessaire qu'un organisme indépendant puisse évaluer les carences existant dans une ville en particulier et soit en mesure de recommander, avec justesse, les meilleurs axes de développement pour améliorer la performance et l'efficience de cette même municipalité en gestion de l'eau.

Une ville acceptant cette démarche et mettant en place les recommandations deviendrait par le fait même aquarresponsable.

3. L'AQUARESPONSABILITÉ

L'aquarresponsabilité est un concept qui englobe toutes les actions qu'une ville devrait entreprendre pour assurer une saine gestion de ses ressources en eau. Ces actions assureront la pérennité de la ressource tout en permettant un partage et une utilisation équitable. L'aquarresponsabilité est fondamentalement une démarche de développement durable. *En résumé, une ville aquarresponsable est une ville qui assure :*

- *Protection de ses sources d'eau potable.*
- *Traitement adéquat de l'eau*
- *Monitoring de la qualité de l'eau distribuée.*
- *Valorisation de la consommation*



responsable (conservation de l'eau potable); mise en place de mesures d'économie d'eau; gestion optimisée de l'eau distribuée



- .Gestion des eaux usées en temps de pluie, de la pollution et des inondations en résultant
- Gestion des neiges usées.
- Traitement adéquat des eaux usées, de sources diffuse et ponctuelle.
- Gestion des actifs;entretien, réhabilitation et remplacement des infrastructures selon des programmes capables d'assurer la pérennité des services et la pérennité de la ressource.
- Adaptation des infrastructures aux changements climatiques.
- Gestion des risques et des urgences
- Formation adéquate et continue du personnel d'exploitation et de planification.
- Optimisation de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières dédiées à l'Eau.
- Optimisation des coûts pour les services d'eau; facturation raisonnée de l'utilisation de la ressource;
- Imputabilité administrative et politique au regard de la qualité et des coûts des services rendus dans le domaine de l'Eau.
- Information des citoyens sur les services existants et les projets en développement.
- Contrôle de la pollution des cours d'eau; monitoring de la qualité des eaux naturelles.
- Mise en valeur des cours d'eau pour favoriser l'accès aux citoyens et la réalisation d'activités récréo-touristiques.



Implication dans la gestion intégrée de la ressource

4. L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'AQUARESPONSABILITÉ MUNICIPALE (iiAM) EN QUATRE VOLETS

Vouloir agir de manière « aquarresponsable » est certes un défi emballant, mais les contraintes sont nombreuses : i) diagnostiquer le problème et savoir comment agir; ii) gérer les actions à mettre en œuvre et auditer les améliorations; iii) éduquer et instruire; iv) rendre des comptes aux utilisateurs.

Pour ce faire, il faut mobiliser les scientifiques, les gestionnaires municipaux et les citoyens. Ainsi, on doit développer quatre volets :

- a. ***structurer les connaissances scientifiques en gestion de l'Eau;***
- b. ***mettre en place un programme international de certification en Aquarresponsabilité;***
- c. ***assurer la communication des meilleures pratiques, entre autres, par des programmes d'éducation et de formation;***
- d. ***produire une reddition de comptes sur les améliorations globale, régionale et locale des pratiques aquarresponsables.***

Dans le cadre du volet a, il est à noter que l'Institut sera un centre de concertation et de diffusion scientifique et, en aucun cas, un compétiteur des groupes de recherche actuels ou un critique des groupes de recherche en activités. De plus, il ne sera pas un centre de recherche ou un groupe de recherche obtenant subvention ou support pour réaliser lui-même des développements technologiques. L'iiAm doit assurer une veille sur les développements en cours dans le domaine de l'Eau; développer et maintenir un centre de documentation et de références sur les meilleures applications techniques, technologiques et opérationnelles dans le domaine de l'Eau, avec mise en réseau de niveau international. De plus, l'iiAm devra faire le bilan de ce qui est imprécis ou mal établi pour motiver des efforts de recherche et développement technologique visant à soutenir l'action des villes « aquarresponsables ».

Pour assumer le volet b, l'iiAm doit planifier un cadre de certification qui vise à encadrer les actions de tous pour permettre aux titulaires de charges publiques de mesurer la performance des systèmes mis en place et de déterminer les éléments à renforcer et actions à réaliser à cet égard. L'iiAm développera, assurera l'application et maintiendra l'évolution d'un programme de certification pour toutes les villes au niveau international désirant réaliser une gestion « aquarresponsable » dans les limites de leur territoire. Cela signifie que l'Institut sera un auditeur national et international des villes désirant être reconnues aquarresponsables.

Pour réaliser le volet c, la communication des meilleures pratiques est essentielle tant au niveau des citoyens qu'au niveau des scientifiques et des gestionnaires.. Chaque citoyen peuplant nos agglomérations urbaines a une influence directe ou indirecte sur les changements d'orientations pour en arriver à valoriser la ressource Eau en

Institut international de l'aquarresponsabilité municipale (iiAm)
International Institute on Aquarponsible Municipalities (iiAm)

l'utilisant correctement. Pour éduquer et instruire nos citoyens, l'iiAm sera aussi un complexe d'expositions technologiques vulgarisées pour informer les citoyens et visiteurs sur ce qui touche les technologies et pratiques appliquées à la préservation de l'Eau. Au-delà de la communication populaire, il faut aussi assurer des symposiums scientifiques qui permettent de diffuser le savoir acquis internationalement dans le domaine de la gestion de l'eau. Les symposiums de l'Institut existeraient sur une base bisannuelle, avec, pour chaque année intermédiaire, un colloque de mise à niveau des états d'avancement sectoriels.

Le volet *d* est aussi très important pour motiver tant les municipalités participantes que les futures clientèles. Si un programme de certification existe, il est important de s'assurer qu'il y a reddition de comptes pour bien situer la performance, les efforts faits et les efforts qui restent à mettre en place. Une partie de chacun des colloques de l'Institut sera une vitrine des municipalités ayant le mieux évolué dans le programme de certification dans le but de démontrer le bénéfice d'une gestion « aquarresponsable » de l'Eau. Un rapport exhaustif fera le bilan des municipalités engagées et présentera les démarches réalisées. Il y aura aussi rapport et identification des municipalités souhaitant s'engager dans ce programme de certification et effort de promotion pour qu'elles s'y engagent si elles n'ont pas déjà emboîté le pas.

Jean-Pierre Villeneuve

Professeur, INRS-ETE

jpv@ete.inrs.ca

Peter Vanrolleghem

Professeur, Université Laval

peter.vanrolleghem@gci.ulaval.ca